

Berne, le 16 juin 2010

## Communiqué

### Enfin une solution aux querelles autour du Managed Care !

Le débloqué dans le domaine de la santé réduira la dette nationale

---

Le Conseil national a accepté le projet Managed Care qui intègre notamment une compensation des risques affinée. Il était temps que les blocages dans le dossier de la LAMal cessent et laissent place à des solutions de qualité pour les réseaux de soins. Ce débloqué intervient aussi dans le domaine des finances publiques car il permettra le ralentissement de la croissance des coûts de la santé et ainsi des primes d'assurance-maladie. La liberté pour l'assuré est amplement préservée et la qualité des services pourra être améliorée. Cette avancée est le fruit de discussions entre le conseiller fédéral Didier Burkhalter, le Parlement et les acteurs de la santé en Suisse. Le PLR est heureux que le dialogue ait porté ses fruits et primé sur les propos non constructifs. A l'heure où la hausse continue des primes de caisse maladie constituent un fléau et que 40% des ménages suisses doivent être subventionnés dans le paiement de leurs primes, une telle réforme permet à la Suisse d'assurer la durabilité de cet important pilier social tout en augmentant la qualité des services.

Le conseiller national, Ignazio Cassis, déclare : *« Cette décision est réjouissante. Elle est fairplay pour la population et permettra, à terme, de réduire la dette nationale, ce qui est très important. La qualité des prestations est, par ailleurs, maintenue. »*

---

#### Contacts:

- › CN Ignazio Cassis, conseiller national, 079 318 20 30
- › CE Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55
- › Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
- › Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41